

SESP 1236 - Droit commercial **Examen de septembre 2003**

Question 1.

Vous êtes le fournisseur impayé de matériel de bureau livré :

- Première hypothèse : à une société en nom collectif de médecins, en liquidation ;
- Seconde hypothèse : à une S.P.R.L. ayant exploité un garage, en faillite.

Laquelle de ces deux situations, à tout prendre, préféreriez-vous, en tant que créancier? De quels recours disposez-vous dans chaque cas? A quoi devez-vous être attentif dans chaque hypothèse?

Question 2.

Veillez définir, chaque fois en vingt mots maximum, les notions suivantes :

- Tiré
- Assurance mutuelle
- Droit d'enregistrement
- Apport en industrie

Question 3.

Voici les titres que l'on peut lire dans la presse depuis le début de l'année :

- "MICROSOFT sous la loupe de la Commission européenne"
- "SABENA : le tribunal de commerce avalise les ventes des slots"
- "RYANAIR au banc des accusés en France et en Belgique"

Veillez choisir l'un de ces trois titres, et expliquez les grandes lignes des problèmes juridiques sous-jacents.